Date de convocation : 30 juin 2014

Nombre de Conseillers : 15 Nombre de présents : 13

Nombre d'absents : 2 Nombre de procurations : 2 Nombre de votants : 15

Présents: Laurent DUBUY, Danièle GERMAIN, Philippe DEFER, Françoise PINET, Gérard DONATY, Marie-Claude GERMAIN, Olivier MARS, Valérie COURTIAL, Clément BENOIT, Florence PLUVINAGE, Jean-Pierre VAPILLON,

Françoise FLOURENT, Stéphane HACQUARD, Pierre-Olivier DOUCHET

Excusés: Sandrine ALLATANTE (procuration à Pierre-Olivier DOUCHET), Olivier MARS (procuration à Laurent

DUBUY)
Absents:

Secrétaire de séance : Françoise PINET

M. le maire soumet à l'approbation du Conseil le compte-rendu du conseil municipal du 2 juin 2014 : approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 43 : DEMANDE D'AIDE AU TITRE DES AMENDES DE POLICE – ANNEE 2014 - AMENAGEMENT DE SECURITE CARREFOUR RD 100 / LIMANDIERE

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal, pour demander une aide financière au titre du produit des amendes de police - année 2014, en vue des travaux d'aménagement de sécurité CARREFOUR RD 100 / Limandière.

Ces travaux sont estimés à 13 241,10 € TTC.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

AUTORISE à l'unanimité le Maire à demander l'aide financière au titre du produit des amendes de police - année 2014, en vue des travaux référencés ci-dessus, pour un montant de **13 241,10 € TTC.**

AUTORISE à l'unanimité le Maire à signer toutes les pièces se rattachant à cette opération.

DELIBERATION N° 44: DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection d'un correspondant Défense

Le Conseil Municipal procède à l'élection au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour du correspondant Défense.

Candidature: Stéphane HACQUARD

Résultats : 15 Votants : 15 Blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

A Obtenu:

Stéphane HACQUARD: 15 voix

DELIBERATION N° 45 : DESIGNATION DU REFERENT « ORDURES MENAGERES » DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un référent « Ordures Ménagères » auprès de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées,

Vu la candidature de Mme Danièle GERMAIN Vu l'exposé de M. le maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mme Danièle GERMAIN comme référent « Ordures Ménagères » auprès de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

DELIBERATION N° 46: ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES « MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES » INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à compter du mois de septembre 2014, l'instruction des autorisations du droit des sols ne sera plus assurée par les services de l'Etat (DDT) et que la responsabilité revient aux communes.

La Communauté de Communes n'ayant pas compétence, il est proposé de créer un groupement de commandes que la commune de POMMIERS accepte de porter.

Le groupement de commandes est destiné au lancement d'un marché de prestations intellectuelles qui traitera l'instruction des autorisations du droit des sols.

La commune souhaite adhérer à ce groupement de commandes pour les dossiers qu'elle aurait à instruire en matière d'urbanisme.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à 15 voix POUR, 0 voix CONTRE 0 abstentions :

- Autorise le Maire à signer la convention de groupement de commandes proposé en annexe.
- > Désigne M. Gérard DONATY pour représenter la commune dans la commission d'appel d'offres

1 VIE LOCALE

1-1 Commission culture:

<u>Bilan du spectacle café-théâtre « on fait les contes » :</u> 142 adultes et 29 enfants / étudiants ont participé à la soirée du 3 juillet dans le cadre de Rosé Nuits d'Eté. Ce spectacle proposé par la municipalité a permis de découvrir une nouvelle forme d'art non proposé à ce jour à Charnay. Les premiers retours des spectateurs

en mairie ont été très positifs. La commune de Charnay s'engage et souhaite poursuivre ces efforts en termes d'animation culturelle.

Coût réel pour la commune : 4 824.00 €

Samedi 21 juin : 150 ans de l'Harmonie. La prestation a été à la hauteur de l'attente du public.

Dimanche 22 juin : début des visites de la Tour. Un planning des tours de garde est en cours de réalisation.

1-2 Associations:

R.A.S

1-3 Commission Tourisme:

<u>Bilan du marché nocturne</u> : 27 exposants inscrits, 7 ne sont pas venus. La météo et le match de foot n'ont pas favorisé l'organisation de cette manifestation.

1-4 Commission Agriculture environnement:

R.A.S

1-5 Commission Artisanat - Commerce:

R.A.S

1-6 Commission communication:

Le prochain bulletin intercommunal est en préparation. Cette année, c'est la commune de Charnay qui s'en occupe. Le thème choisi est : « Les conscrits ». Le tarif pour les annonceurs reste inchangé.

<u>Forum des associations</u> : dimanche 7 septembre 2014 le matin de 10h à 13h, avec l'accueil des nouveaux habitants à 11h avant le vin d'honneur.

1-7 Commission travaux:

Suite aux réunions du 23 et 27 juin ont été retenus :

- Changement des radiateurs du secrétariat de la mairie et de l'école de musique
- Changement porte et fenêtres du local commercial
- Achat d'un troisième TBI (Tableau Blanc Interactif) pour la classe de maternelle et de CP
- La poste : réfection de la peinture intérieure et menuiseries extérieures (fermeture de la poste du 18 au 23 août)
- Arbre de l'école : à enlever car il détruit les canalisations
- Cimetière : création d'un emplacement pour les cavurnes. La construction du jardin du souvenir est différée. Un règlement du cimetière est à l'étude. Le portail sera changé.
- Changement matériel de voirie : microtracteur, tondeuse, lame à neige, saleuse, aspirateur à feuille, tronçonneuse, compresseur.

1-8 Commission appels d'offres:

R.A.S.

1-9 Bibliothèque:

R.A.S.

2. FINANCES

Compte au trésor : 625 409 €

3. URBANISME:

1°) PERMIS DE CONSTRUIRE

- Le permis de construire de la SARL VILLALOGIA sera étudié le 28 juillet à 18h30
- SARL RIAS : la façade sera traitée pour essayer de changer le rose (couleur non référencée dans le nuancier), sinon les façades seront repeintes.

2°) <u>DECLARATIONS PREALABLES</u>

A été déposée :

- La déclaration préalable de Monsieur Patrick ROUX pour la construction d'un auvent. Accord tacite de la commission.

3°) DROIT DE PREEMPTION URBAIN

R.A.S

4. VIE SOCIALE

4-1 Petite enfance:

R.A.S

4-2 Ecole:

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 2 septembre.

A ce jour 78 inscriptions ont été enregistrées et 9 tout petits qui ne comptent pas dans l'effectif.

L'achat d'un four, d'un rideau occultant pour la salle de sieste et d'un meuble pour ranger les couvertures est à prévoir.

Nouveaux Rythmes scolaires:

Tous les dossiers ont été rendus. Des animations de qualité ont été proposées et semblent recueillir l'assentiment des parents.

4-3 C.C.A.S.- Personnes âgées:

La distribution des pâtés de vogue se déroulera le samedi 26 juillet à partir de 9h00.

4-4 Agenda 21:

Assemblée générale « Notre village », à Pommiers : visite des actions réalisées par Lucenay, Pommiers et Charnay.

4-5 Conseil Municipal d'Enfants:

Présents: Valentin MARY, Baptiste LACAZE-LABARRERE, Sacha SARRAZIN-DIRX

Compte - rendu des actions de l'année :

- Les enfants de l'école ont participé au fleurissement de la commune.
- Réalisation d'un passage piéton devant l'épicerie. Les enfants apprécient la réalisation.
- Distribution des colis de noël le 21 décembre.
- Collecte de jouets : 233 jouets ont été collectés au profit des Restos du Cœur.
- Participation à la cérémonie des vœux de l'équipe municipale le 31 janvier

- Les résidents de la maison de retraite des Opalines ont partagé avec plaisir un après midi de jeux avec les enfants.
- La vente de gâteaux a rapporté 265.20 € qui ont été remis au Restos du Cœur.
- Un marquage au sol au city-stade (ligne départ/arrivée) est demandé.

5. INTERCOMMUNALITE

5.1 SIEVA:

Des travaux sont envisagés au château d'eau.

5.2 SIVU DE LA PRAY:

Le rapport de gestion sera présenté en septembre. Le document reprenant toutes les compétences et les coûts est disponible en Mairie.

5.3 SYDER:

R.A.S

5.4 Office du tourisme :

R.A.S

5.5 Communauté de Communes :

Le pacte financier n'a toujours pas été voté.

5.6 Espace Pierres Folles:

Conseil d'administration du 19 juin : M. Pierre PRUNET est remplacé par M. Bernard AIMO. Le nombre d'entrées a légèrement augmenté. La restauration d'une partie du dinosaure est prévue.

Géopark : label UNESO, projet porté par le Syndicat Mixte, le dossier de Charnay, en tant que géo site, a été mis en avant lors de la réunion de mars.

QUESTIONS DIVERSES:

- Le groupe de travail PLU sera animé par Gérard DONATY, Françoise FLOURENT, Danièle GERMAIN, Laurent DUBUY, Jean-Pierre VAPILLON, Pierre-Olivier DOUCHET, Philippe DEFER et Stéphane HACQUARD.
- Le groupe de travail pour le projet de la nouvelle salle sera animé par Laurent DUBUY, Olivier MARS, Marie-Claude GERMAIN, Valérie COURTIAL, Danièle GERMAIN, Françoise PINET, Florence PLUVINAGE, Clément BENOIT et Philippe DEFER.
- Association des Maires de France : demande de soutien pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Accord du conseil à l'unanimité pour la signature de la motion.
- Un mail a été reçu du Colonel BEAU qui a constaté que M. Etienne PAIRE, mort pour la France, ne figurait pas sur le monument aux Morts. Inscription à prévoir et information à transmettre aux Anciens Combattants.
- Remerciement de Mme Marguerite GIRAUDON pour la remise en état (nettoyage et peinture) de la Vierge du Chevronnet.
- Le Progrès : parution du 1^{er} septembre, le village de Charnay sera mis à l'honneur.
- Vendredi 12 septembre « Les vendanges musicales »: deux groupes sont annoncés : Celkilt et Mickaël Jones, un troisième groupe sera connu dans la semaine. 2000 places vont être mises en vente prochainement.

- 19 juillet soirée de l'amicale des pompiers de Charnay-Alix. 23h30 tir du feu d'artifice.
- Les bancs du Chevronnet sont à remplacer ou à enlever.
- Réfection du mur de la propriété de M. Florian VAPILLON: suite à la construction de sa maison, la réfection du mur soutenant la route communale est nécessaire. Une participation de la commune est prévue. Le montant de celle-ci sera calculé en rapport avec le prix des travaux d'enrochement effectués auparavant sur la commune.

PROCHAIN CONSEIL LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2014 A 20H